

# Un regard sur l'évolution des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap en Bretagne grâce à l'outil Handidonnées - Handata



Rencontre du CNAHES  
20 juin 2023

Approche inclusive

Qualité des prestations

Qualité de vie au travail

Parcours et intersectoralité

Innovation

Situation de handicap

Protection de l'enfance

Exclusion et précarité

Santé mentale

Personnes âgées

## MISSION 1 Réalisez des diagnostics



**Etudes et observations**  
15 en 2021  
dont 13 nouveaux

Le cahier des Charges des CREM (instruction ministérielle du 24 avril 2019) mentionne parmi les missions des CREM, celle d'« Observer, analyser et évaluer, et d'analyser et évaluer, permettant de mieux connaître les besoins de ses populations, les enjeux qui leur sont associés, les dynamiques locales, en associant tous les acteurs concernés ».

## MISSIONS 2 & 4 Accompagner et Informer



**soutien des acteurs dans leur projet**  
44 en 2021  
dont 30 nouvelles conventions

Le cahier des Charges des CREM (instruction ministérielle du 24 avril 2019) mentionne les missions des CREM dont les suivantes :  
« Contribuer, notamment par des actions de conseils techniques, sur la base de l'expertise et/ou contrôlée, aux réflexions, études, travaux des pouvoirs publics et des autres acteurs du territoire pour leur permettre de définir les évolutions des politiques et des dispositifs en faveur des personnes vulnérables »  
« Accompagner l'insertion des acteurs intervenant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et dispositifs dans les évolutions des réponses aux besoins ».

## MISSION 3 Former



**Soutenir les acteurs dans leur pratique**



## UN CARREFOUR POUR

Pour Influencer les politiques publiques (tradu-acteurs) #1

Pour hybrider les savoirs dans l'action sociale (tiers-secteurs recherche/action) #2



Pour incuber l'innovation sociale #3

Par un modèle économique social et solidaire performant (Association 1901 d'intérêt général) #4

## MISSION 5

### Favoriser l'interconnaissance et apporter de l'expertise



animation régionale et contributions

### NOS ATOUTS



**Expertise territoriale et connaissance terrain**  
Connaissance des acteurs locaux et de leurs dynamiques.



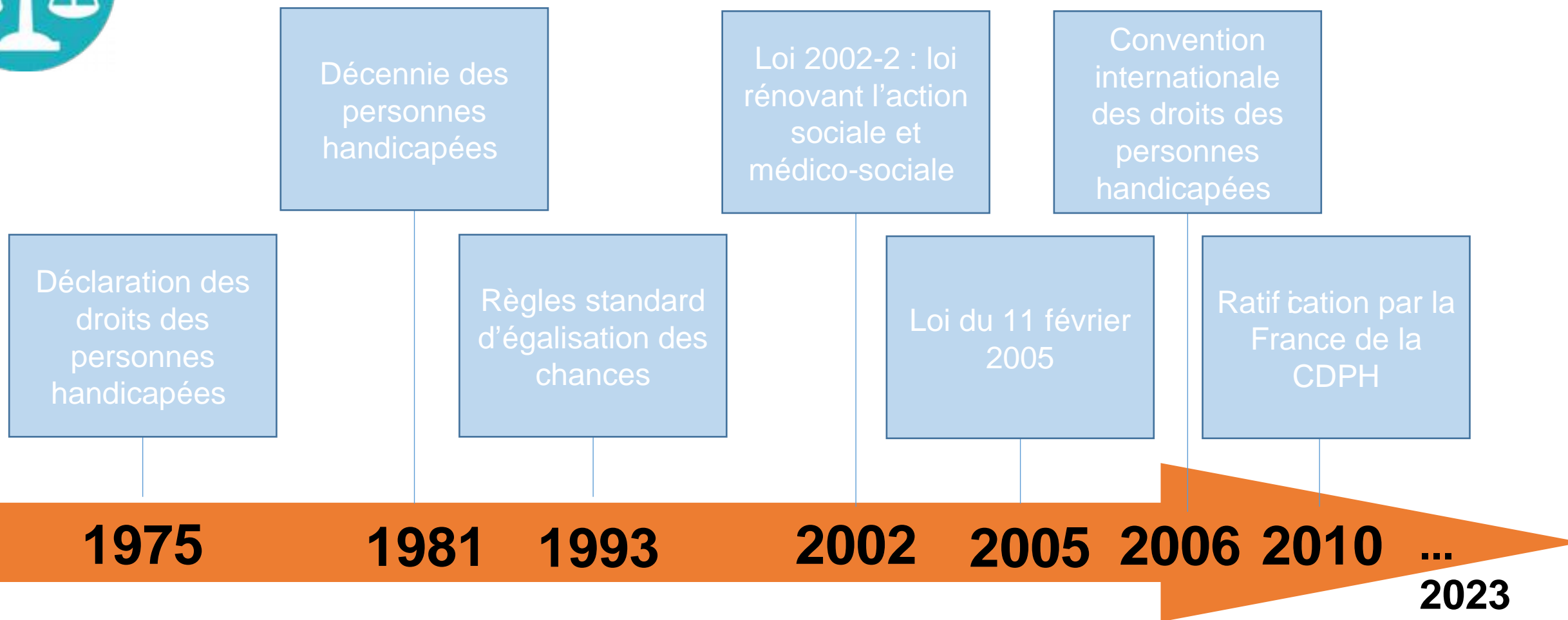
**Au carrefour des différentes vulnérabilités**  
Expertise sur les politiques publiques et sociales et leur traduction



**Accompagnement participatif**  
Mobilisation des expertises des différentes parties prenantes.



# Du handicapé... au citoyen ayant des droits.





# Du handicapé... au citoyen ayant des droits.

Décennie des  
personnes  
handicapées

Loi 2002-2 : loi  
rénovant l'action  
sociale et  
médico-sociale

Convention  
internationale  
des droits des  
personnes  
handicapées

Circulaire  
transformatio  
n de l'offre

Approche « citoyenne » du handicap, « virage inclusif » (école, emploi, vie sociale et familiale...),

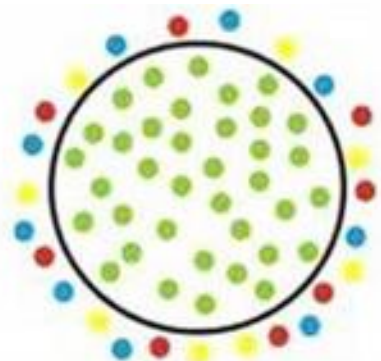
Définition du handicap -> Nécessité de faire évoluer l'environnement pour **une société plus inclusive**  
➔ les ESMS interviennent non seulement auprès des PH, mais **aussi auprès de l'environnement des personnes** (crèche, école, habitat, emploi, loisirs, équipement sportif, etc.).

Principe de compensation -> **individualisation des besoins de la PH** ➔ **décloisonnements** entre établissements et services, entre secteur médico-social, secteur sanitaire, secteur social, sur les territoires (passerelles, prises en charge conjointes).

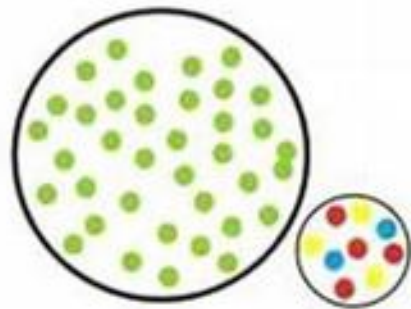
Loi du 11 février  
2005

Ratification par la  
France de la  
CDPH

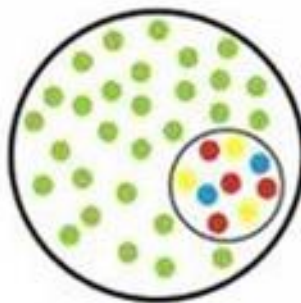
02 2005 2006 2010 2017



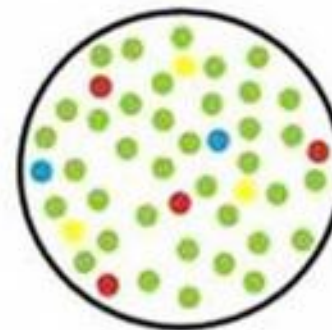
**Exclusion**



**Segregation**



**Integration**

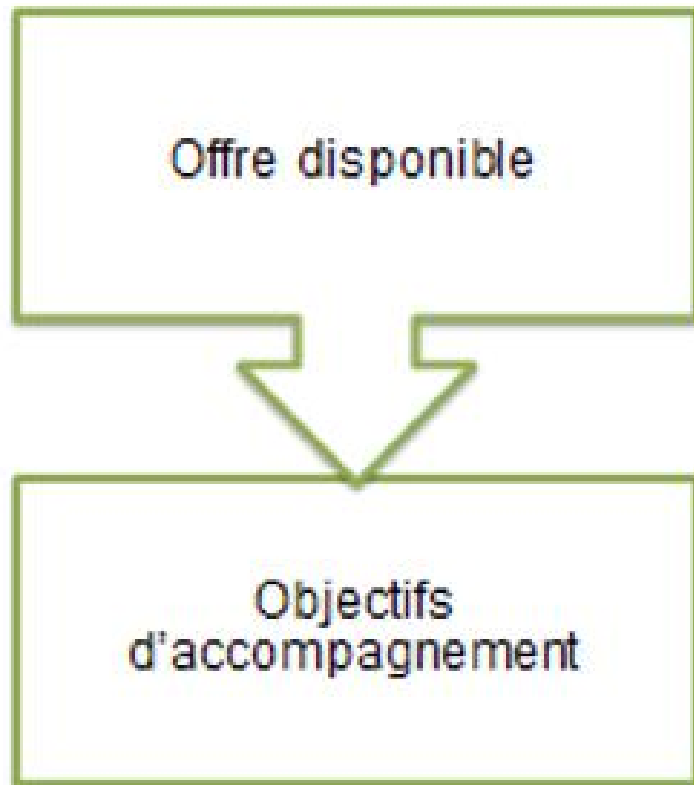


**Inclusion**

## QU'EST-CE QUE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE ?

« La société inclusive est celle qui va mettre à l'intérieur de ses frontières, de ses valeurs, de ses normes, tous ceux qui en font partie de droit. Dans une société inclusive, **chacun a sa place !** »

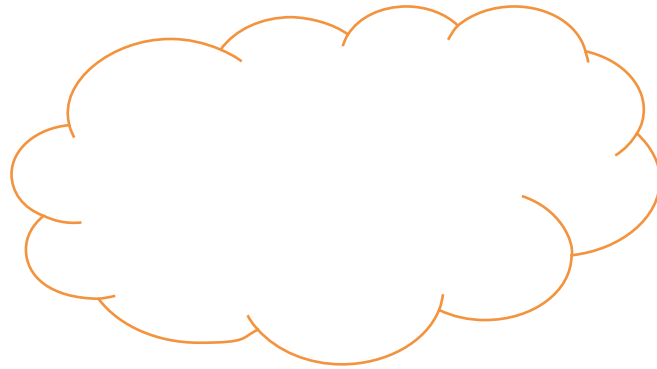
# L'offre doit s'adapter aux besoins des personnes... et



**Versus**



# Un observatoire des données du handicap en Bretagne ...



# Constats répétés d'un manque de

# données



VOUS AVEZ UNE QUESTION ? APPELEZ LE 09 69 39 00 00\*  
BESOIN D'AIDE ?

ACCESSIBILITÉ



INSTITUTION

ACTUALITÉS

PUBLICATIONS

OUTILS

ÉDUCADROIT

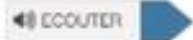
Educadroit, ressources juridiques et pédagogie du droit

PRIX DE THÈSE

COVID19

ESPACE JURIDIQUE

Accueil > Actualités > Pour améliorer la collecte des statistiques afin de mieux connaître la situation et les besoins des personnes handicapées, le Défenseur des droits formule ses recommandations



## POUR AMÉLIORER LA COLLECTE DES STATISTIQUES AFIN DE MIEUX CONNAITRE LA SITUATION ET LES BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES, LE DÉFENSEUR DES DROITS FORMULE SES RECOMMANDATIONS





# Constats répétés d'un manque de données



Publié le 11 février 2021

← Précédent Suivant →

## Handicap et autonomie : des enjeux d'inclusion... y compris dans les statistiques

Temps de lecture : 12 minutes

Patrick Aubert, Drees



# Constats répétés d'un manque de données



Contre le

THÈMES ▾

PUBLICATIONS

OUTILS

ESPACE PÉDAGOGIQUE

QUI SOMM

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Points de vue](#) >

## Handicap : un manque indigne de données

POINTS DE VUE 16 février 2021

L'État français produit trop peu et trop rarement de données statistiques sur les personnes en situation de handicap. Un manquement indigne dénoncé par Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités et Pascale Ribes, présidente d'APF France Handicap.

CONDITIONS DE VIE

HANDICAP



La France est pleine de bonnes intentions vis-à-vis des personnes en situation de handicap. « *des citoyens qui ont droit à une vie de dignité, une vie de liberté, une vie comme les autres au milieu des autres* », comme le soulignait le président de la République le 11 février 2020. Que sait-on au fond de ces personnes dont le nombre approche six millions, si l'on ne prend en compte que les 15-64 ans<sup>[1]</sup> ? Et que sait-



# Une démarche nationale déclinée en région Bretagne

Un chantier inscrit depuis  
2016 dans l'instruction  
ministérielle relative au  
financement des CREAI

Mis en œuvre via un **groupe national** au sein de la Fédération ANCREAI et décliné en Bretagne depuis 2019 avec le soutien de l'**ARS Bretagne** via l'application **Géoclip de PLATOSS** portée par la **DREETS**

<https://handidonnees.fr/>



# Deux outils complémentaires selon les besoins

<https://handidonnees.fr/>



**Présentation du projet handidonnées**

Les rapports se succèdent et le combat demeure !  
Qu'il s'agisse du rapport Vauhey-Isaenart qui portait en 2012 « l'insuffisance des sources de reconnaissance des situations de handicap et de leurs évolutions » ou de la décision du Défenseur des Droits de Décembre 2017 qui recommandait « la mise à disposition et la valorisation des informations statistiques et des études sur le handicap (qui ne font pas l'objet d'une coordination ou d'un pilotage national), afin un manque de visibilité des données produites ».

**A la question : « Combien ? » ; dans le secteur du handicap, la réponse se fait souvent attendre... De ce diagnostic est né le projet Handidonnées.**

Initié par la CREAI, en 2015 et par ses partenaires partenaires, piloté par la Fédération ANICREA, Handidonnées est la première plateforme de mise à disposition de connaissances

**Accédez aux données sur le handicap de votre région**





## Finalités du projet

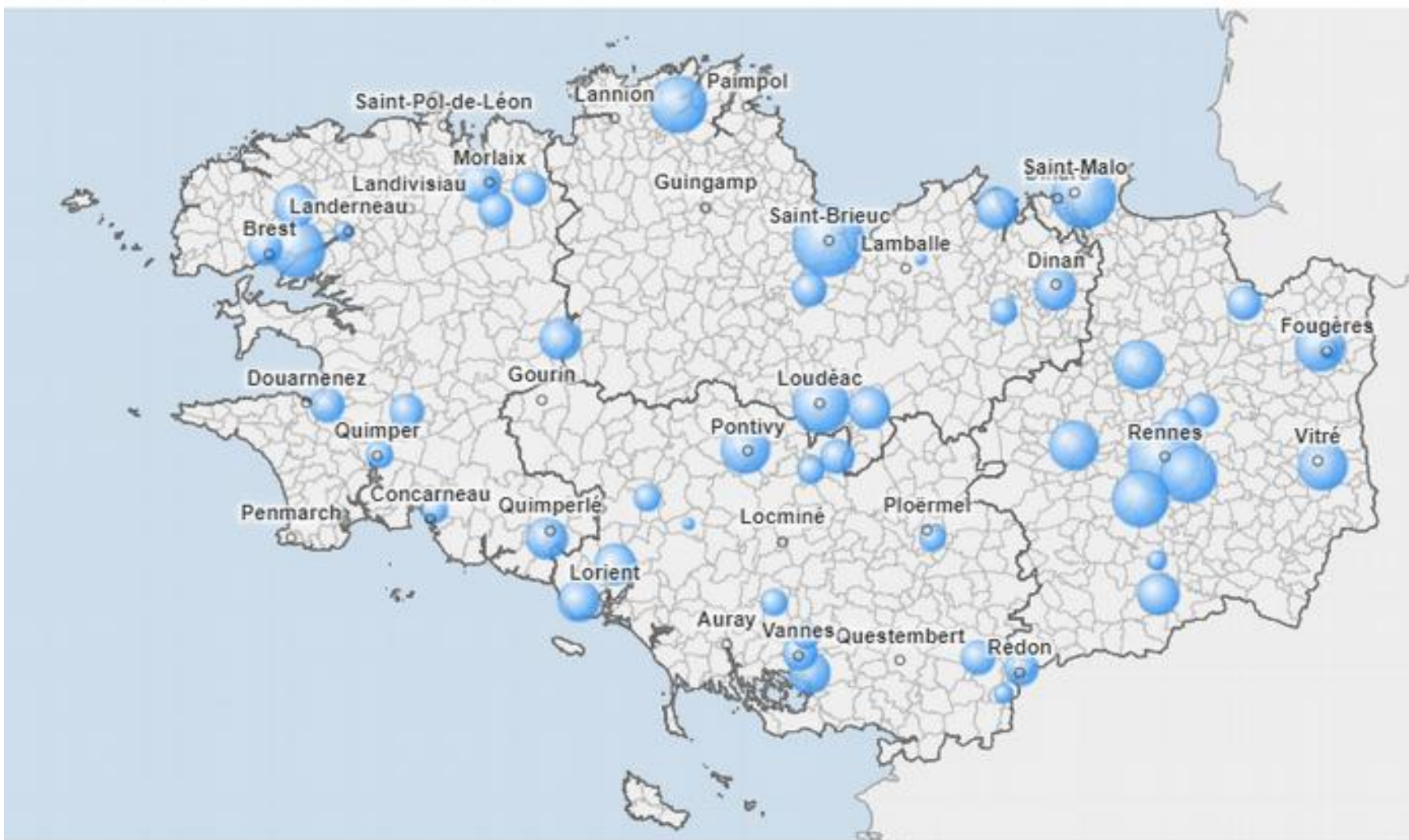
- **Structurer et faciliter l'accès à un ensemble**





# Scolarisation



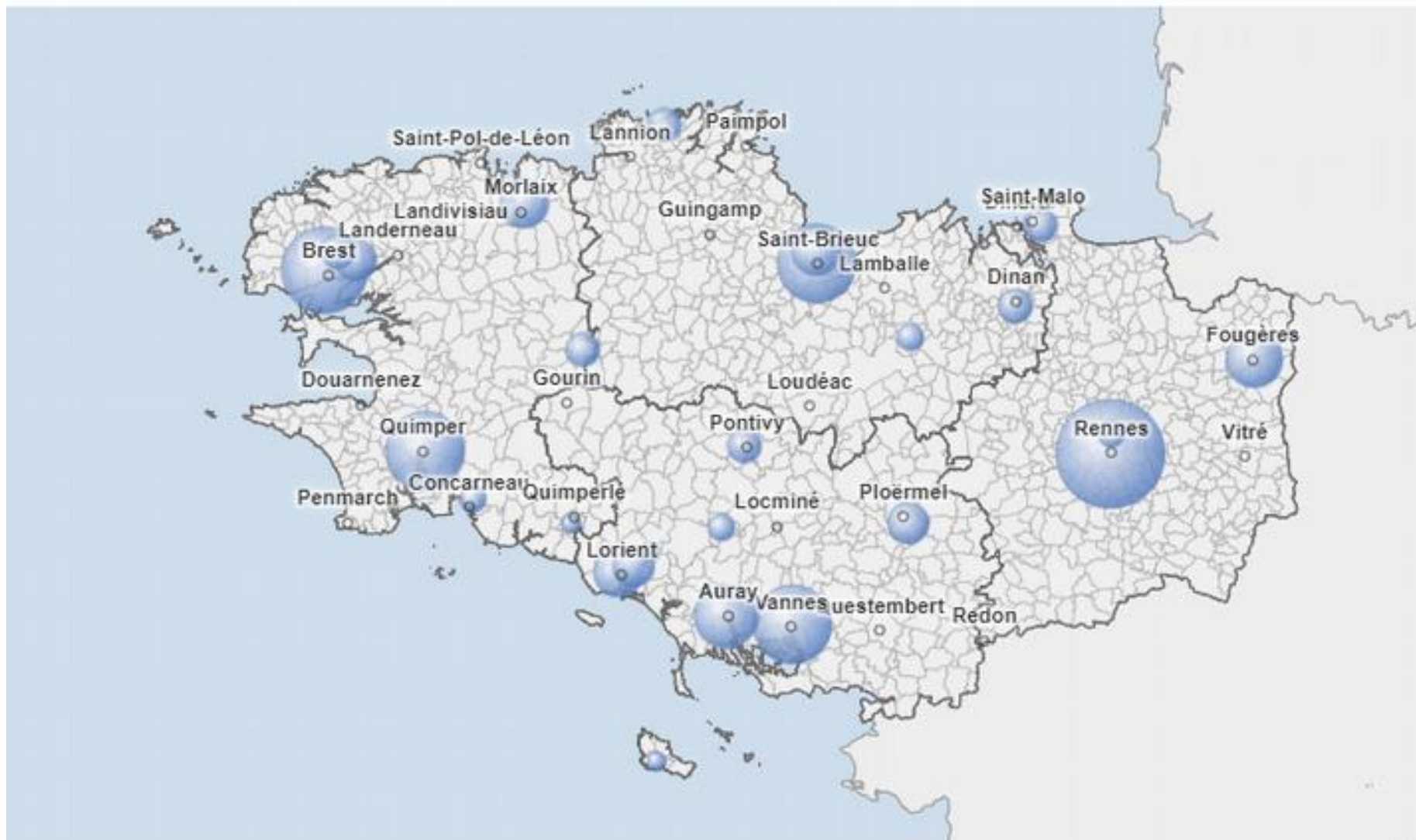


IGN

**Avant**

**Réponse  
en places  
d'IME**



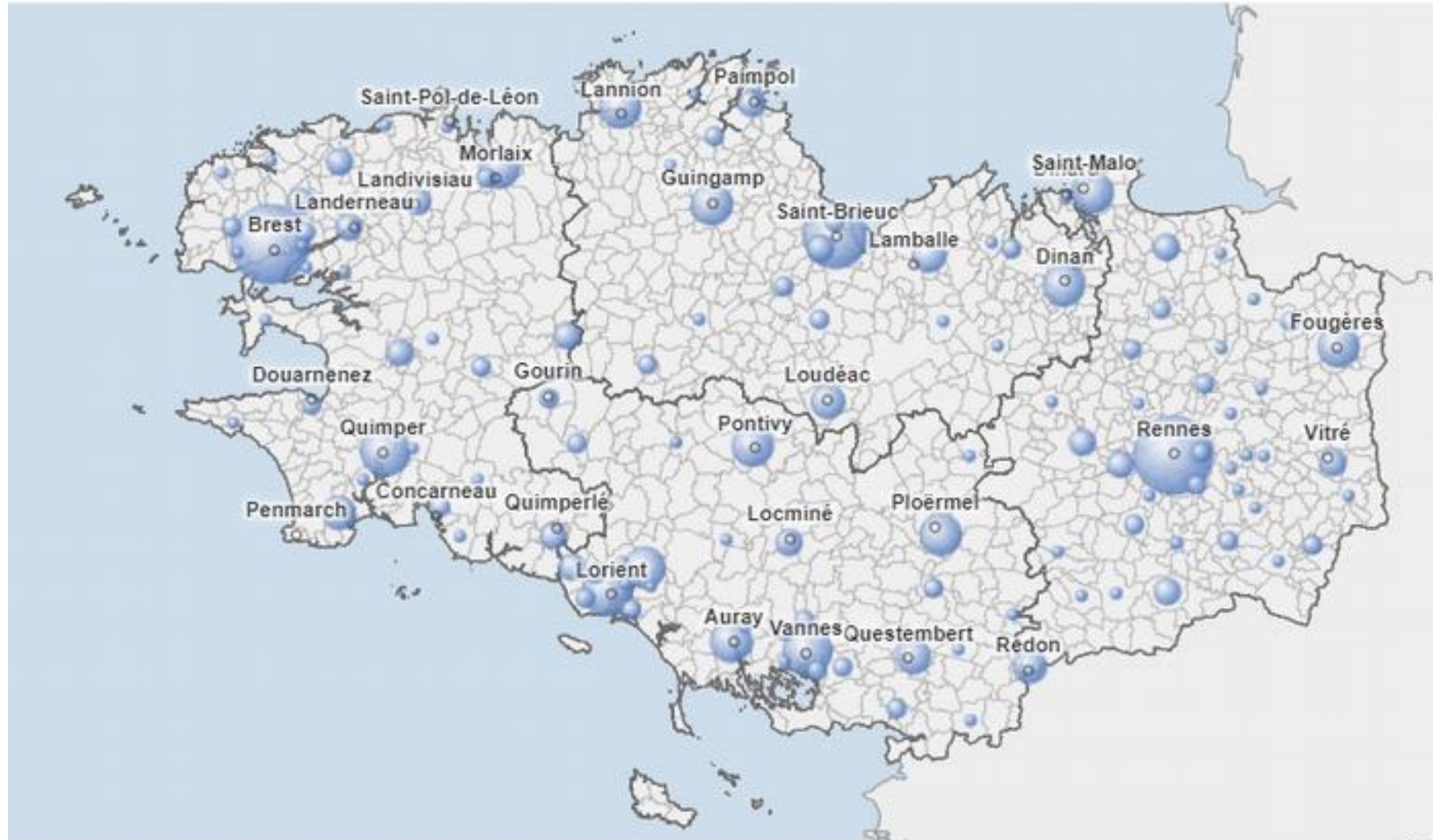


# Puis

# Evolution de la réponse avec places de SESSAD





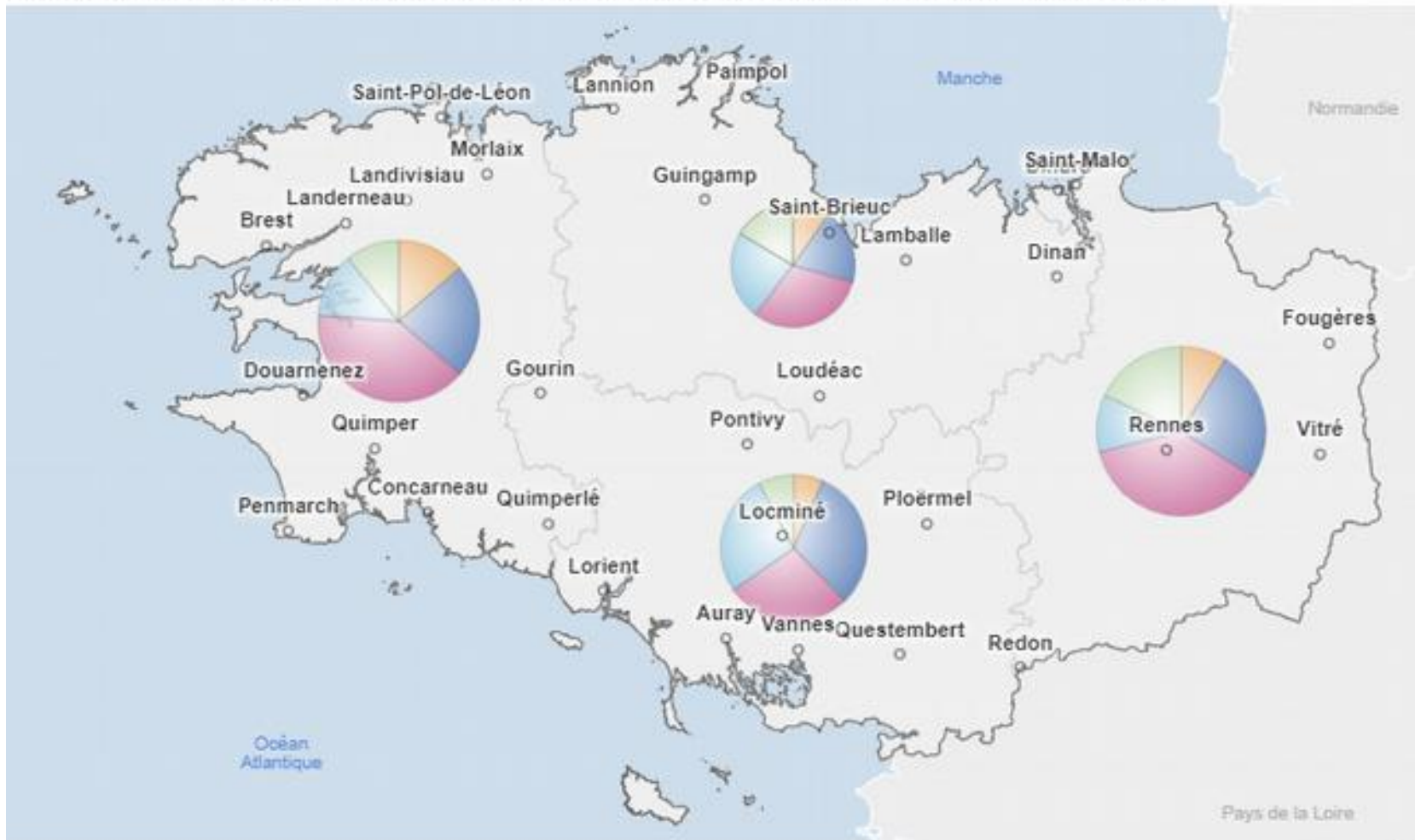


IGN

# Scolarisation en milieu ordinaire avec appui du dispositif ULIS



# Scolarisation en milieu ordinaire avec accompagnement externe



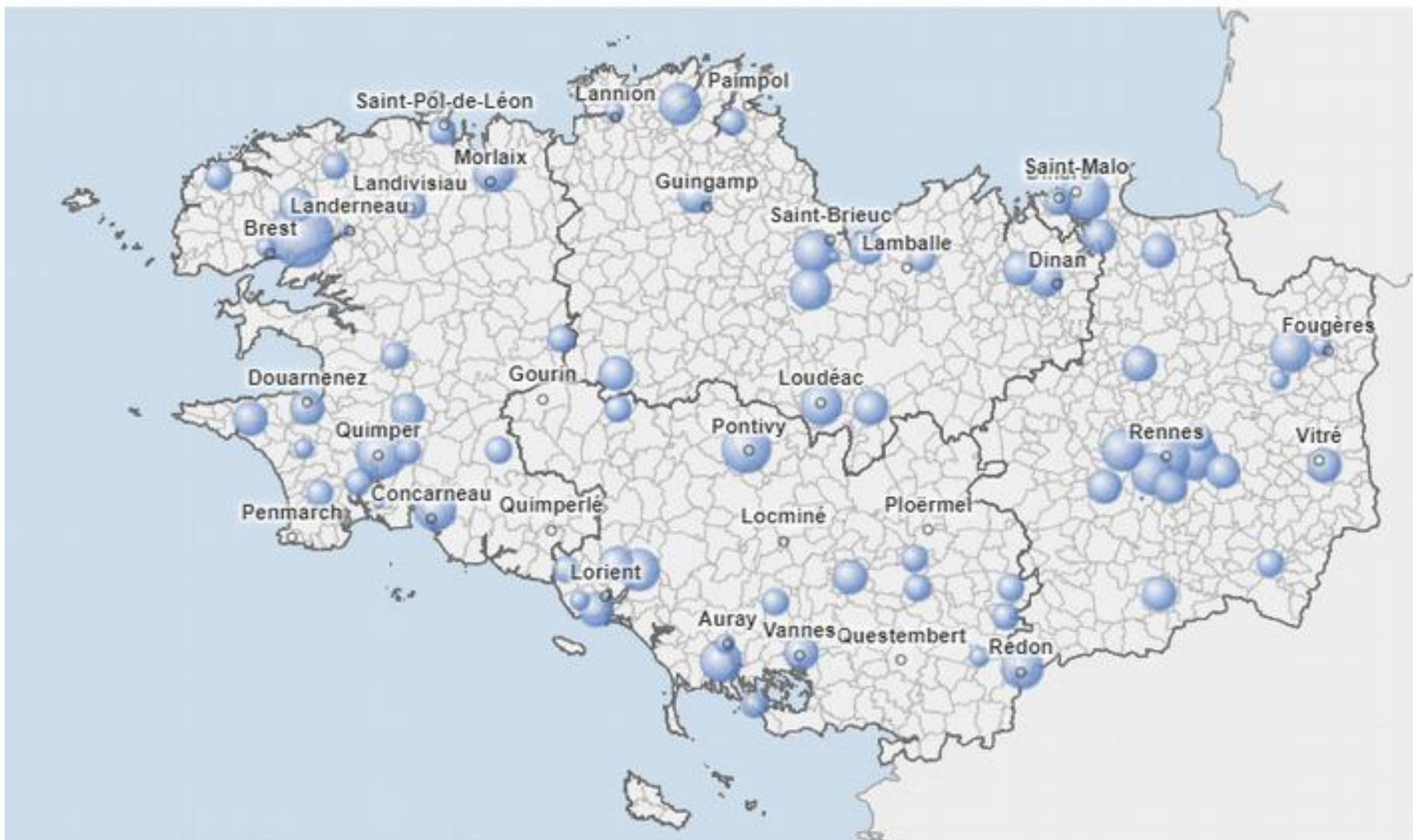
- Par intervenant d'un étab. médico-social
- Par un intervenant d'un étab. sanitaire
- Par intervenant libéral
- Par intervenant d'un SESSAD
- Par intervenant PEJS uniquement
- Aucun accompagnement





# **Insertion professionnelle et emploi**



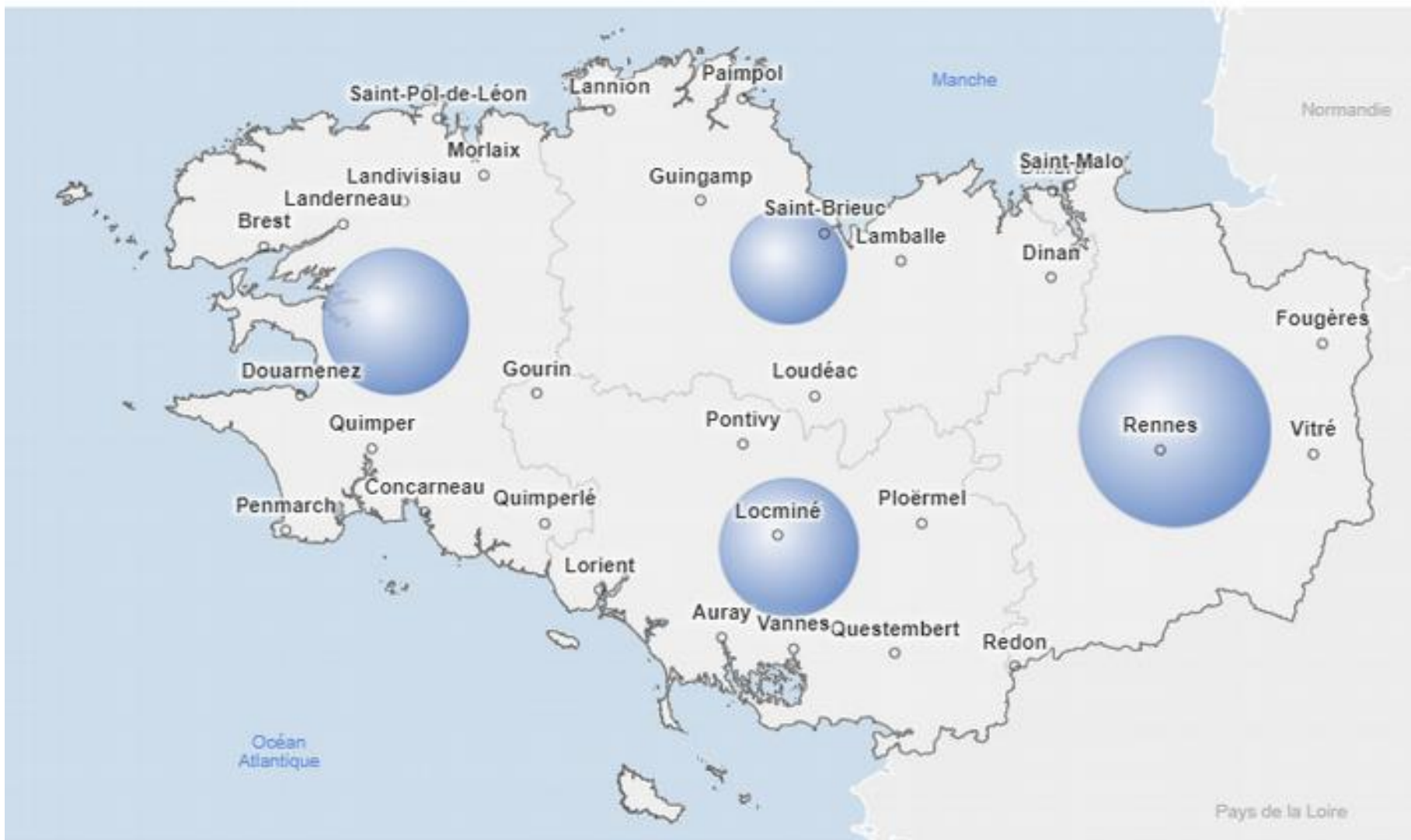


**Avant**

**Réponse  
en places  
d'ESAT**

IGN





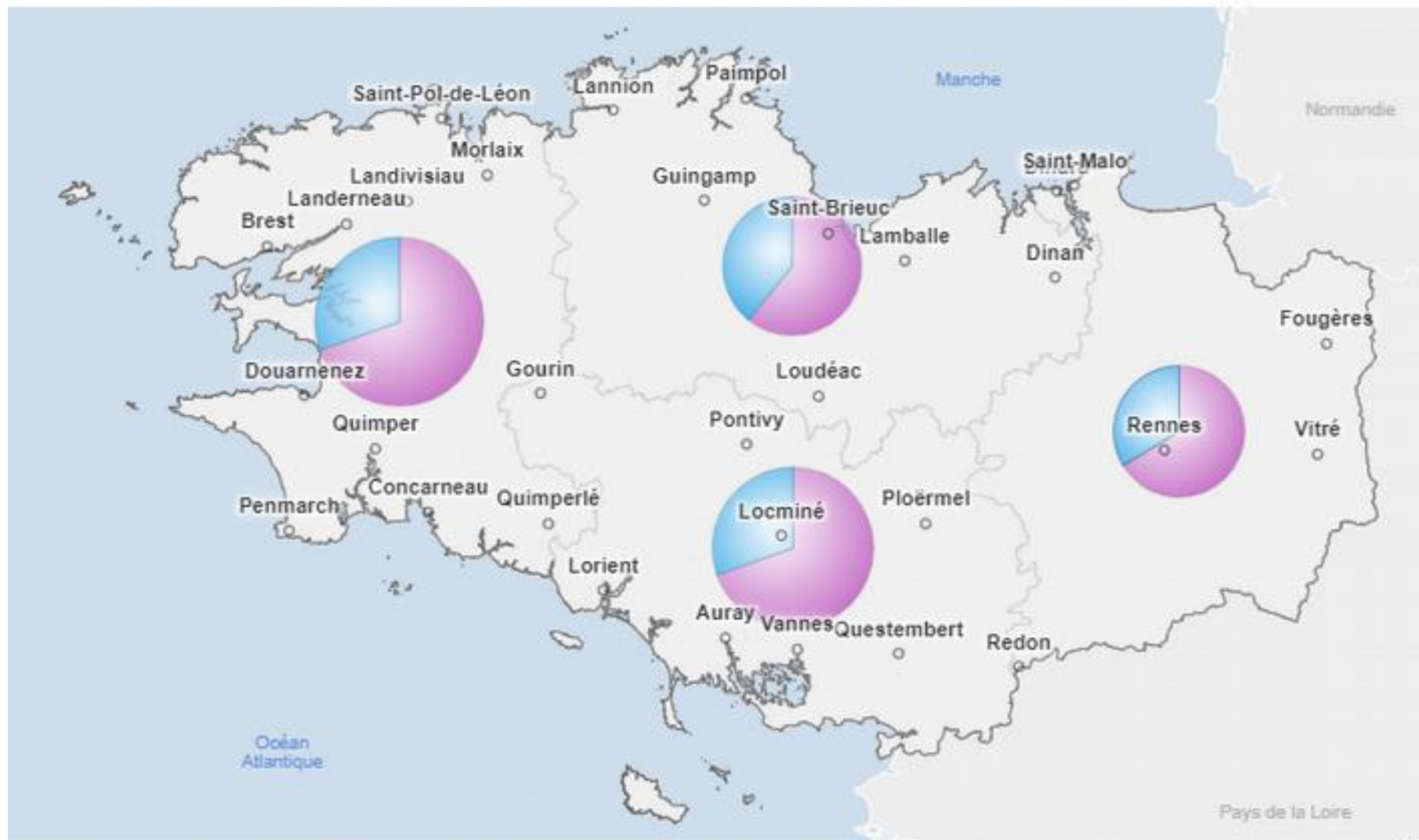
IGN

Puis

Obligation  
d'emploi  
de  
travaille  
urs  
handica  
nés



# Emploi en entreprise ordinaire



IGN



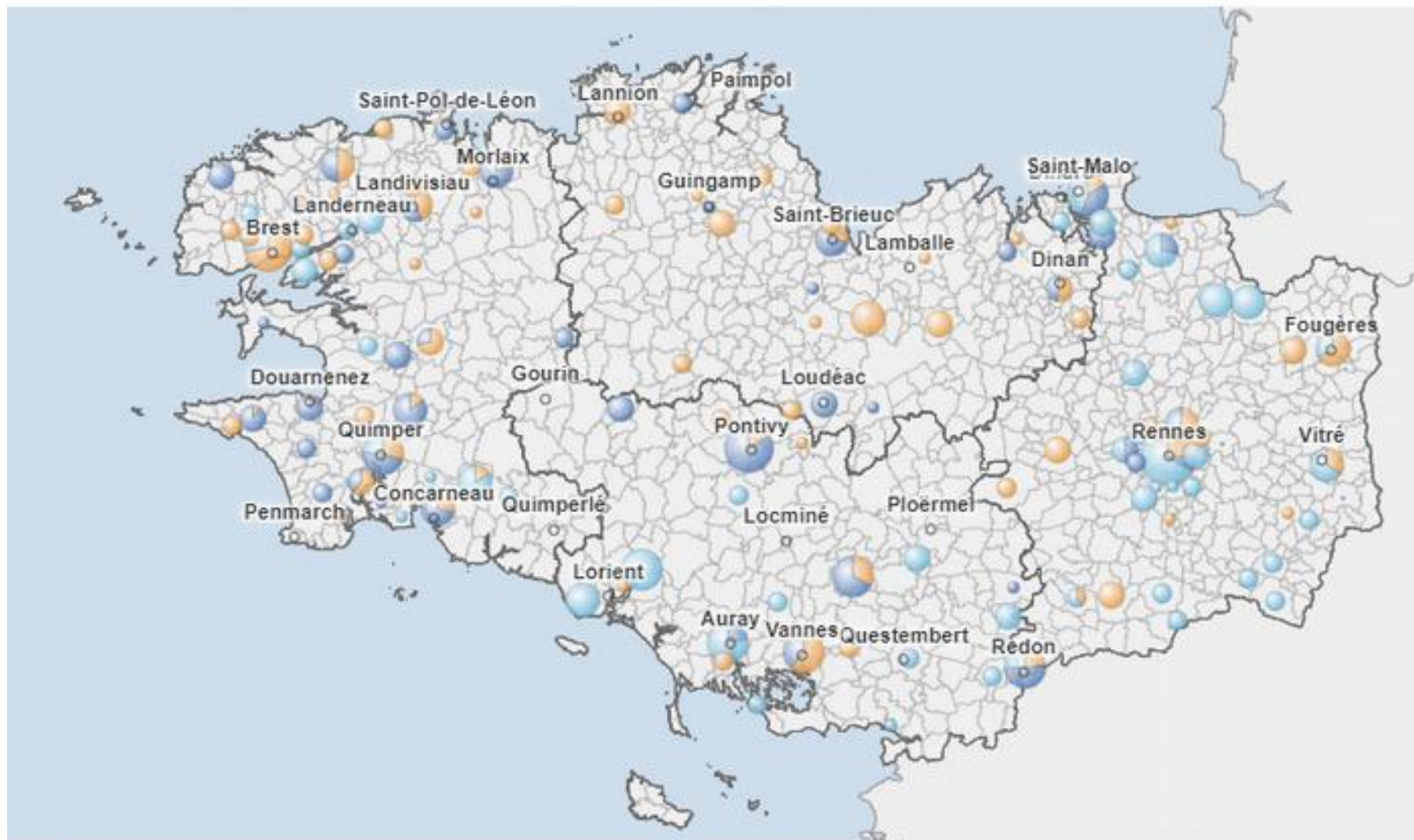


# **Habitat et accompagnement**



**Avant**

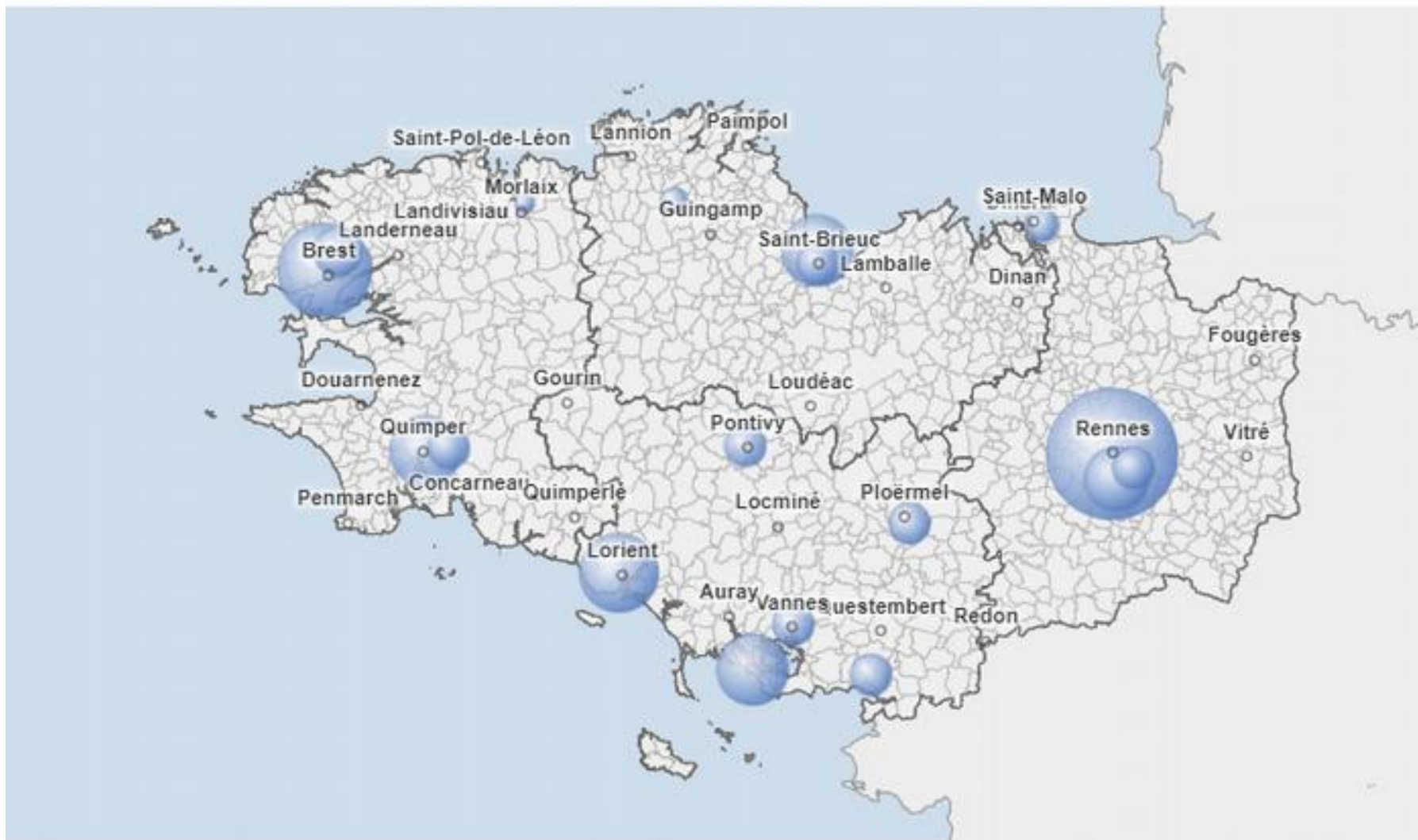
**Réponse  
en places  
de foyers  
(vie et  
hébergement)**



IGN







# Puis

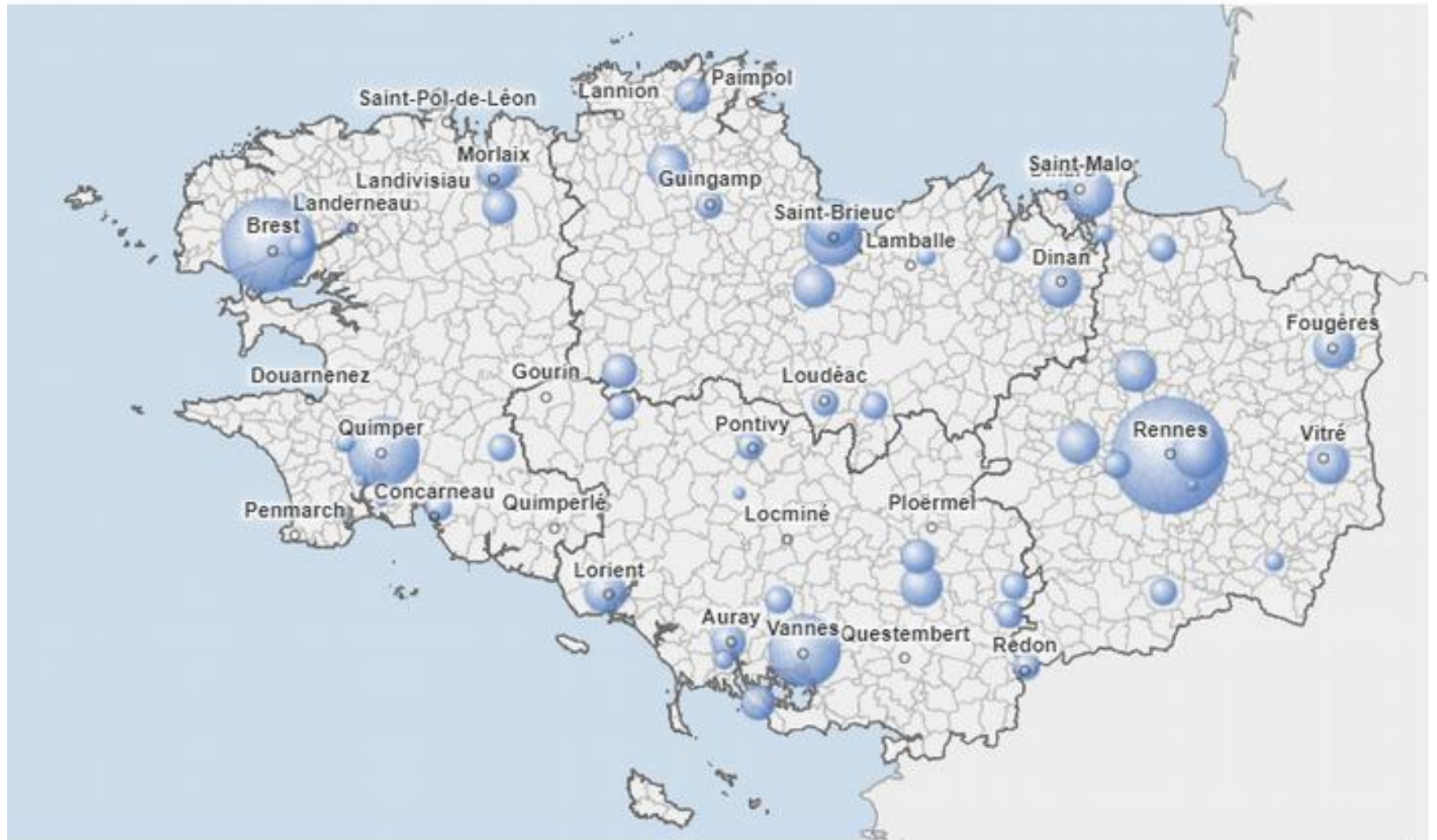
Evolution  
de la  
réponse  
avec les  
places  
SAMSAH /  
SAVS

IGN



# Puis

# Evolution de la réponse avec les places SAMSAH / SAVS

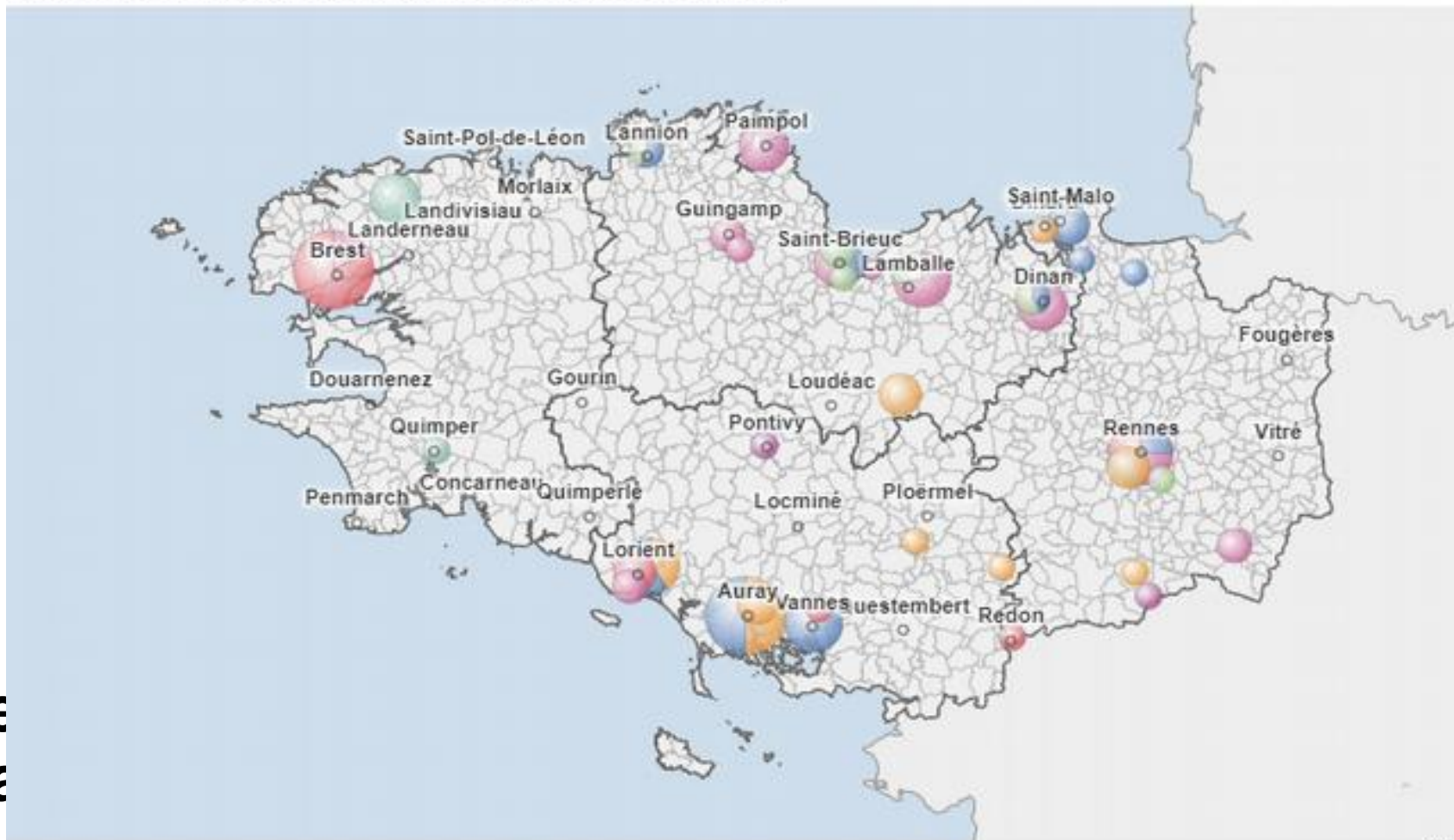


IGN



# Logement en habitats inclusifs

avec accompagnement médico-social



IGN

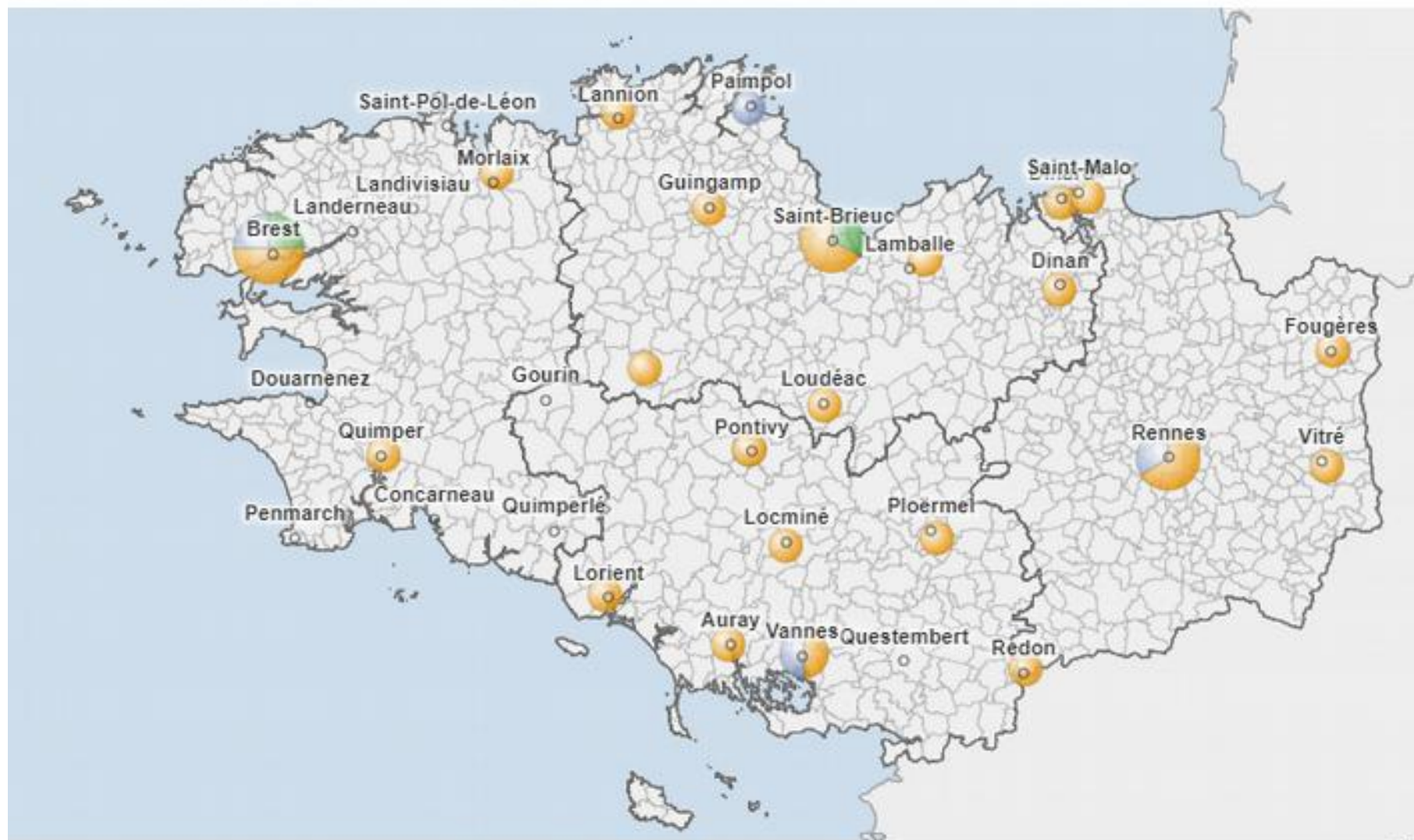




# **Vie sociale**



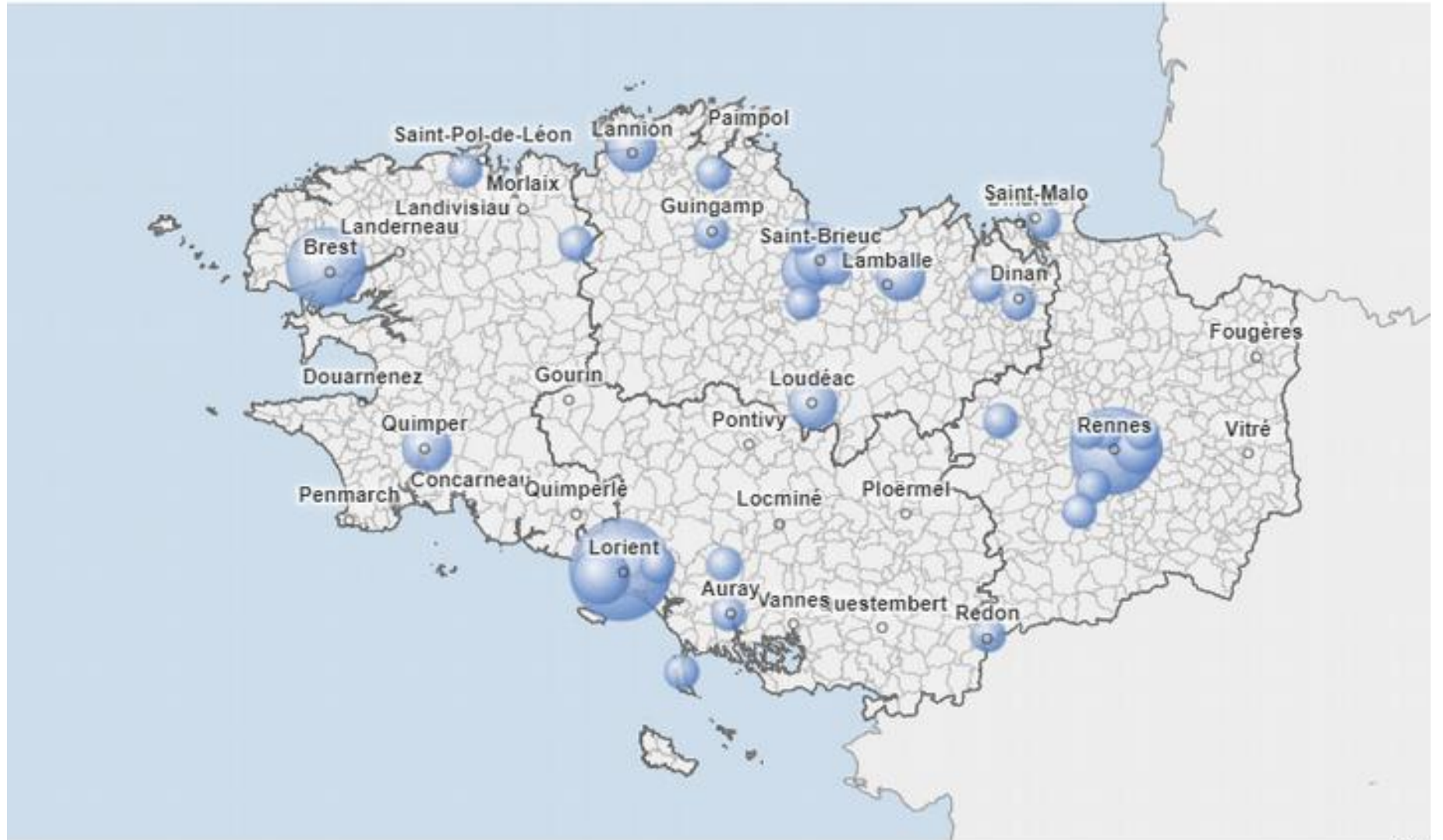
# Groupements d'entraide mutuelle



IGN



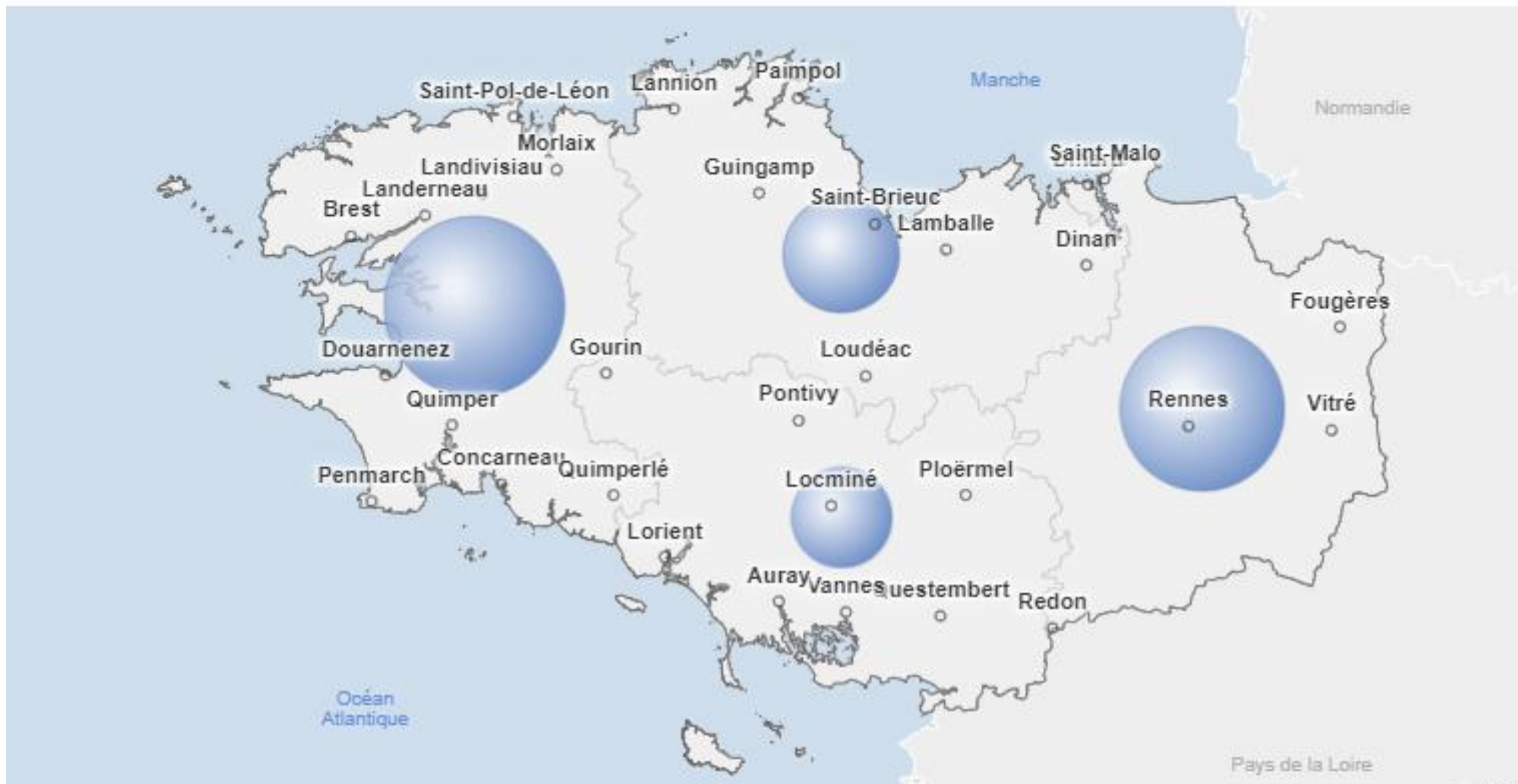
# Activité sportive : clubs FFH



IGN



# Activité sportive : clubs FFSA



# Échanges





**Merci pour votre écoute**

**N'hésitez pas à consulter Handata : [www.handata.fr](http://www.handata.fr)**



**Contact Handata : [aurelie.lermenier@creai-bretagne.org](mailto:aurelie.lermenier@creai-bretagne.org)**

